



CTPD DU 05 MAI 2011 Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques de Lot et Garonne

Ce CTPD se tient aujourd'hui dans un contexte politique particulièrement défavorable aux fonctionnaires. Le gouvernement vient en effet d'annoncer le gel des salaires dans la fonction publique pour l'année 2012. Après celui de 2011, après les retards accumulés depuis des années par rapport à l'inflation (par exemple 0,8% pour le seul mois de mars 2011), les ministres promettent donc aux personnels de gagner encore moins !

Pour la CGT, une augmentation générale et significative du point d'indice s'impose pour compenser les pertes de pouvoir d'achat accumulées. Ce ne sont pas quelques mesures catégorielles qui permettront de régler le contentieux salarial général et de reconnaître les qualifications sans cesse croissantes des fonctionnaires.

Cette revalorisation salariale est d'autant plus nécessaire que la politique d'emploi menée par ce même gouvernement est tout aussi désastreuse. Le Lot et Garonne n'est pas en reste et subit lourdement cette politique, car, à missions constantes, nous sommes de moins en moins nombreux pour faire face aux charges de travail des postes et services.

Cette situation de l'emploi se traduit dans l'ensemble des sites, par un niveau de souffrance au travail grandissant et jamais atteint. Nous sommes de plus en plus souvent interpellés par des collègues qui n'en peuvent plus. Dans nos déplacements et quel que soit le lieu, nous avons rencontré de nombreux agents qui vont mal, qui se plaignent de venir travailler avec une boule à l'estomac, qui souffrent de la charge de travail, du stress et de la pression des échéances et des retards accumulés, du poids et des effets des suppressions d'emplois. Parfois les pressions hiérarchiques contribuent à alourdir ce mal-être, augmentant encore plus les difficultés des agents.

Cette dégradation de nos conditions de vie au travail est insupportable ! De plus, il est devenu maintenant évident que le service public ne peut pas être bien rendu dans ces conditions. Et ce n'est pas du chantier de la réingénierie des missions, ni de l'abandon de certaines tâches, que viendront les solutions pour permettre d'alléger la charge de travail de chaque agent du département tout en assurant la même qualité de service public pour nos usagers.

C'est pourquoi la CGT à l'occasion de ce CTPD renouvelle sa revendication d'arrêt des suppressions d'emplois et, au contraire, les créations nécessaires à la réalisation de nos missions de service public et l'amélioration des conditions de travail pour tous les agents.

Concernant l'ordre du jour de ce CTPD : fusion des statuts et nouvelles règles de gestion, mise en place des directions des services informatiques, procédure de classement des structures comptables, autant de sujets qui vont être abordés et qui sont les suites et surtout les conséquences de la fusion des ex directions DGI et DGCP, symbole de l'application de la RGPP à l'ensemble de la fonction publique. Cette fusion impacte d'ailleurs directement l'autre point de l'ordre du jour qui concerne la formation professionnelle.

Globalement toutefois, nous ne pouvons que dénoncer et déplorer la succession de ces réformes sans fin et souvent précipitées, qui secoue l'ensemble du réseau. Cumulées aux suppressions d'emplois successives, elles ne font que l'affaiblir, en rajouter au mal être des personnels, sans apporter à l'usager les améliorations qui lui ont été promises en matière de services publics.

Enfin, sans remettre en cause les priorités que vous avez définies pour les débats de ce CTPD, il nous aurait paru plus opportun que soit évoquée la situation de plusieurs sites du département. Pour cette raison, dans les questions diverses, les représentants CGT reviendront sur les difficultés et inquiétudes ressenties par les personnels dans les sites de : Villeneuve et Marmande Municipales, SIP d' Agen et les Trésoreries de Mézin, Nérac, Miramont et Duras, afin de leur apporter des réponses et des solutions concrètes.